

qu'elle remporte alors la consolent d'avoir été quelque temps méconnue.

Nous nous proposons de procéder de cette manière, en parlant souvent de notre Union St-Joseph que l'on peut placer au premier rang : nous exposerons, sans longs commentaires pourtant, le but et son mode d'organisation d'une institution qui possède sur ses rivales venues de très loin, des avantages extraordinaires tout en donnant des garanties exceptionnelles.

V. R.

Un proverbe par semaine

Depuis un certain nombre d'années que j'habite la machine ronde, j'ai constaté trois choses :

1° Que la plupart des hommes se plaignent de leur destinée ;

2° Qu'ils ont tort—non seulement parce que rien n'arrive en ce monde sans l'ordre ou la permission de Dieu et que, quand Dieu parle, nous n'avons, nous, qu'à obéir ; mais encore parce qu'il est d'expérience, que chacun de nous est, les trois quarts et demi du temps, l'artisan de son propre malheur ;

3° Que si, au lieu de murmurer et de nous décourager, nous cherchions à tirer le meilleur parti des choses et des jours, nous rendrions nos maux supportables, quand nous ne les supprimerions pas tout à fait.

D'autre part, ayant eu récemment l'occasion de feuilleter un recueil de proverbes, tant français qu'étrangers, je remarquai combien souvent ces courtes sentences représentent, sous une forme pittoresque et saisissante que, en dépit des difficultés et des heurts de la vie, il dépend encore de nous, des dispositions de notre esprit, de notre conformité aux vues de la divine Providence, de diminuer ou d'adoucir nos peines, de multiplier nos joies.

Désireux d'entrer en conversation suivie avec vous, chers lecteurs, je me suis dit que je vous offrirais, chaque semaine, quelque développement ou quelque récit, à l'occasion d'un proverbe, et que chacun de ces adages pourra devenir une recette pour être heureux. Après un certain temps, si vous n'en trouvez aucune qui fasse votre affaire, il faudra, ou que vous en cherchez un autre, ou que moi en vous écrivant, nous ayons été bien maladroits.

Laissez moi espérer, au contraire, que vous accepterez comme venant d'un ami, ces causeries familières, et que vous en tirerez bon profit

pour vous-mêmes et pour ceux qui vous entourent.

A la semaine prochaine.

CONSEIL-DE-VILLE

VENDREDI, 16 OCTOBRE 1891.

Présents : M. le Maire G. C. Dessaulles, MM. les conseillers Duclos, Labonté, Lalime, Jos Morin, L. P. Morin et Paquette :

Requête de MM. Magloire Malhiot et F. X. Burqué à l'effet que leurs noms soient inscrits au rôle de cotisation comme propriétaires des immeubles désignés dans la dite requête.

Sur proposition de M. Jos. Morin, secondé par M. Duclos, il est résolu qu'il soit fait droit à cette requête.

Requête de M. le président du cercle catholique demandant l'usage, gratis, de la salle du marché, plus exemption de taxes pour le cercle et les jeux installés dans la salle du dit cercle et à l'usage de ses membres. Cette dernière requête est laissée sur la table et le Conseil s'ajourne.

DECISION IMPORTANTE AUX ETATS-UNIS

Dans une cause de Norbert Trudel contre l'Unon Canadienne St-Jean Baptiste de Bowenville, E. U., la Cour Supérieure a décidé en faveur du Demandeur. Comme membre de la société défenderesse, Trudel réclamait d'icelle, 13 semaines de maladie à \$5 par semaine. La Société refusa de payer sur la foi d'un certificat du médecin du demandeur, lequel constatait la guérison de son patient. D'autres médecins ayant été appelés, les uns voulaient qu'il fut malade, d'autres le niaient. Hippocrate disait oui et Galien disait non. Le juré a tranché la question, comme susdit, en accordant au Demandeur \$30 et les intérêts se montant à \$1 40.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.